

Procès-verbal du Conseil d'Administration

Séance n°1

Mardi 13 octobre 2020

Sont présents :

- *Membres de la direction* : Mme Orain, Mme Pivard, Mme Brunel
- *Représentants des personnels Enseignants et d'Éducation* : Mmes Jauffrit, Guénégo, Saint-Lo, Ficat, Baillot, et M. Rouillard.
- *Représentants des Parents d'élèves FCPE* : Mmes Garreau, Goyaux, Perreux et M. Dailly et Rousseau.
- *Représentants des Elèves* : Mmes Rocquefelte, Rousseau, M Pirotais.
- *Représentants des Agents* : Mme Paysan, M. Buord
- *Représentant du Département* : M Landier
- *Représentant Commune* : /
- *Représentant de la Communauté Urbaine* : /
- *Personnalité qualifiée*: /

Excusés : /

Le quorum étant atteint, Mme la Principale ouvre la séance à 18 h 05 et désigne, comme secrétaire de séance : N. Guénégo.

1. Approbation de l'ordre du jour

Mme la Principale fait lecture de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

18 h 08 : arrivée de Mme Bonnet, représentante des Parents d'élèves.

2. Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 30/06/2020

Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 30/06/2020

Votants : 21 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 1

3. Répartition des IMP, pour vote

La Principale propose la répartition des IMP, qui a été discutée en conseil pédagogique.

Répartition des IMP

Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

4. Sorties, voyages et projets, pour information

Mme La Gestionnaire présente le projet qui lui a été transmis (cf tableau). Elle précise que comme il n'y a pas de voyage cette année, le collège prend en charge la participation des familles.

Mme La Principale précise que c'est exceptionnel.

<i>Lieu de sortie</i>	<i>Date</i>	<i>Classes concernées</i>	<i>Participation des familles</i>	<i>Cout global du projet</i>
LA SOUFFLERIE	17 février 2021 – 20h	3è4	0	9€ par élève

M. Rousseau, représentant des parents d'élèves, interroge sur le remboursement du voyage en Espagne qui a été annulé à cause des conditions sanitaires.

Mme La Gestionnaire indique qu'il a été compliqué d'obtenir un remboursement et non un avoir, mais toute la somme versée a été récupérée, déduction faite de l'assurance.

5. DBM, pour information

Mme La Gestionnaire présente la DBM concernant les fonds sociaux d'ÉTAT (cf DBM jointe).

6. Contrats et Conventions, pour vote

Mme La Gestionnaire présente les contrats et conventions

Convention d'adhésion à un groupement de services et convention d'adhésion au groupement de commandes sécurité avec le lycée Albert Camus
Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Convention de stage découverte en entreprise « modèle »
Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Mme Guénégo, représentante des personnels Enseignants et d'Éducation, demande si Mme la Principale accepte que les élèves fassent leur stage en dehors du département.

Mme La Principale précise que sa responsabilité étant engagée, elle étudiera les propositions au cas par cas, mais elle n'y est pas opposée par principe.

Convention de coopération et de fonctionnement d'une unité d'enseignement externalisée au sein d'un établissement scolaire avec l'institut Ocens
Votants : Pour : Contre : Abstention :

À la demande des représentants des personnels Enseignants et d'Éducation, le vote est repoussé au CA du 26 novembre, la Convention avec l'institut Ocens n'ayant pas été envoyée en pièce jointe à la convocation au CA.

Mme La Principale nous informe que cet institut demande des travaux pour adapter les locaux aux élèves malvoyants. Elle précise que le collège ne peut pas supporter la charge de ces travaux. Elle demande l'aide du conseil départemental.

Convention d'utilisation des équipements sportifs à compter de la rentrée 20-21 pour 3 années

Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Suite à l'agression d'un professeur d'EPS par un « élément extérieur » sur le terrain de sport jouxtant l'établissement, Mme Guénégo, représentante des personnels Enseignants et d'Éducation, demande si une obligation de sécurité est intégrée à cette convention.

Mme La Principale répond que non, mais que les services municipaux ont été très réactifs pour intervenir. Elle a demandé la pose d'une barrière levante et d'un panneau d'information.

7. Tarifs d'hébergement, pour vote

Mme La Gestionnaire présente les tarifs et explique les motifs qui ont prévalu aux changements de tarifs. On note une légère hausse. Le département a envoyé une lettre de cadrage. Le collège doit faire davantage de produits bio et labellisés. Les charges communes baissent, elles représentent désormais 14% du prix du repas (contre 19% auparavant).

Tarifs d'hébergement 2021

Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

M. Rousseau, représentant des Parents d'élèves, demande si les élèves sont « invités » à manger plus rapidement et précise que 15 minutes est un minimum.

Mme La Principale précise qu'avec les conditions sanitaires, les élèves doivent manger par classe et qu'effectivement, les derniers du groupe peuvent être appelés à se presser. Mais elle a demandé à ce que les AED laissent un temps suffisant et régulent leur langage. Elle remercie le chef de cuisine et l'équipe, de la qualité de leur travail.

Mme La Gestionnaire confirme que le temps de la restauration est un moment difficile à gérer avec plus de 500 demi-pensionnaires et que le protocole sanitaire induit pour les AED et les agents un travail supplémentaire.

Mme Rousseau, représentants des Élèves demande que des travaux soient faits pour augmenter la superficie du self.

Mme Guénégo, représentante des personnels Enseignants et d'Éducation, rappelle la saturation du collège prévu initialement pour 600 élèves ...

8. Divers tarifs, pour vote

Divers tarifs 2021

Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

9. Concessions de logements de fonction, pour vote

Mme La Gestionnaire présente la concession des logements de fonction

Concessions de logements de fonction

Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

10. Questions diverses

Question des professeurs posée par Mme Guénégo : quelles sont les dernières informations du Ministère concernant la certification PIX dans le cadre de l'évolution de la pandémie ?

Mme La Principale Adjointe précise qu'il faut positionner les élèves de 3° - 4° - 5° sur 16 compétences numériques. Pour pouvoir passer la certification, les élèves doivent atteindre le niveau 1 sur au moins cinq compétences. Les professeurs n'interviennent plus pour valider ces compétences.

Les 3° n'ont que six mois pour se préparer. Une certification (2 heures) devra être passée entre le 18 mars et le 12 mai. Elle sera ajoutée au DNB via le LSU.

Les élèves peuvent trouver leur code elyco dans Média Centre.

Il a été décidé de faire passer le positionnement des élèves de 3° au collège, par groupes de sciences (moins chargés que les groupes classes). Ce qui n'a pas été chose facile à cause de l'équipement informatique du Collège. Il n'existe qu'une salle informatique de petite capacité qui date de 20 ans. Elle ne compte que 15 postes, le matériel est obsolète et le wifi y passe difficilement.

Mme La Principale remercie Mme Brunel – très impliquée - et M. Athimon pour ce travail long et compliqué. Elle interpelle le représentant du Conseil départemental afin d'obtenir son aide pour faire avancer le projet d'une nouvelle salle multimédia en 2021.

Mme Guénégo, représentante des personnels Enseignants et d'Éducation, juge qu'il est certes important de lutter contre l'inculture numérique, mais que, dans les conditions actuelles, cette certification n'était pas une priorité. Cette remarque a été transmise aux organisations syndicales académiques - SNES et SGEN.

Mme La Principale précise que le calendrier très serré pour le positionnement : avant la Toussaint pour les 3° et avant Noël pour les 5° et 4°, était imposé. Les chefs d'établissement ont fait eux aussi remonter par leurs syndicats que ce n'était pas actuellement une priorité.

Mme Guénégo, représentante des personnels Enseignants et d'Éducation revient sur l'équipement informatique qui n'est pas la norme pour toutes les familles et sur le temps de formation insuffisant pour les élèves. Ces compétences numériques ne doivent pas être un levier pour instaurer une école à deux vitesses. Elle s'interroge aussi sur le calendrier national de ces positionnements et de cette certification. Certains établissements ne semblent pas le suivre ...

Mme La Principale insiste sur le calendrier national de ce dispositif et sur le fait de ne pas pénaliser les élèves. Elle félicite aussi les enseignants pour leur disponibilité et leur créativité.

La séance est close à 19 h 50

La Secrétaire de séance

Mme Guénégo



La Présidente du Conseil d'Administration

Madame OBAIN

